



**La loi de programmation de la recherche (LPPR) contre laquelle nous nous battons depuis fin 2019 devrait être examinée en Conseil des ministres le 8 juillet. Nous vous invitons à nous rejoindre pour participer à**

## **Un festival contre la LPPR le 8 juillet !**

La violence de la crise sanitaire et l'impact économique et social du confinement révèlent la vulnérabilité des sociétés face à des politiques gouvernementales qui ont pour seul objectif le soutien des marchés et la rentabilité des entreprises sans se soucier de l'impact sur les besoins des populations, l'emploi et l'environnement. Les attaques récurrentes contre les services publics et la protection des populations ont conduit les hôpitaux publics et l'enseignement supérieur et la recherche à affronter cette crise affaiblis par des années de désengagement de l'État. Ce n'est que l'investissement sans faille de leurs agent-es, qu'ils soient fonctionnaires ou précaires, qui a permis de limiter les conséquences de cette crise pour la population.

Le gouvernement n'en tire aucune leçon et insiste pour faire passer coûte que coûte en Conseil des ministres le 8 juillet une loi rédigée avant la crise du COVID-19. La loi prône, sous couvert d'« excellence », une utilisation intensive des « appels à projet », qui nie toute légitimité aux organismes publics de recherche en matière de choix scientifiques et, en conséquence, en matière de recrutements de leurs personnels. Elle remet profondément en cause l'indépendance de la recherche à travers celle des chercheu-ses et des enseignant-es-chercheu-ses. Elle oriente et limite les thématiques de recherche à des sujets « porteurs » et/ou jugés « rentables » et « valorisables » par le privé : cette logique a fait perdre 10 ans de recherche sur les virus de type coronavirus. Dans ce projet de loi, le gouvernement affiche clairement sa volonté de précariser l'emploi de toutes les catégories de personnel, des chercheu-ses et enseignant-es-chercheu-ses aux personnels ingénieurs, techniques, administratifs et de bibliothèques par des attaques contre le Code du travail, avec la création de CDD de 6 ans de droit privé et l'ouverture de brèches importantes dans le statut des fonctionnaires en introduisant des contrats précaires d'une durée limitée à celle du projet de recherche. Il crée une nouvelle voie dite de « tenure track » de recrutement des chercheu-ses et enseignant-es-chercheu-ses qui, à terme, remet en cause le statut de fonctionnaire.

L'annonce budgétaire de 5 milliards d'euros sur 10 ans ne permet pas d'atteindre 1 % du PIB pour la recherche publique, laissant ainsi la situation de la recherche française continuer son lent déclin.

Ce projet de loi est hélas un approfondissement de politiques déjà mises en œuvre par l'actuel gouvernement et les précédents. La décision du Conseil d'État sur la légalité de l'arrêté « Bienvenue en France » permet à un autre volet de la politique gouvernementale de destruction du service public de l'ESR de se poursuivre. Nous continuerons à combattre aussi ce dispositif inégalitaire et discriminatoire, qui est contraire à l'idée même d'un service public de l'ESR.

Nous vous proposons de vous exprimer par de grands rassemblements militants et festifs, partout sur le territoire, pour montrer encore et encore notre exigence de l'abandon de la LPPR et notre détermination à construire un grand service public de l'enseignement supérieur et de la recherche au service de toutes et tous, avec des moyens humains, financiers et matériels garantis et pérennes, sans emploi précaire.

Prises de parole, musique, pique-nique ... le programme est prometteur ! Ce dernier rendez-vous avant ceux de la rentrée est crucial dans notre calendrier de lutte ! Soyons nombreux et nombreuses !

**RDV à Paris : le 8 juillet à partir de 11 h, Esplanade Vidal-Naquet 13<sup>e</sup> Paris**

**Signataires : SNTRS-CGT, CGT FERC SUP, CGT-INRAE, SNESUP-FSU, SNCS-FSU, SNEP-FSU, SNASUB-FSU, FO-ESR, SUD RECHERCHE EPST-SOLIDAIRES, SUD EDUCATION, SOLIDAIRES ETUDIANT-E-S, UNEF, FACS ET LABOS EN LUTTE, ANCMSP**